

5910.
224

Révérènde Mère des Soeurs Noires

Bruges

tab: Maite fin x v^e siècle

5

20 décembre 1933.

C.

Révérènde Mère,

Je vous suis très reconnaissant de l'obligeance que vous avez eue de m'indiquer les conditions auxquelles vous consentiriez à nous vendre, éventuellement, le tableau "La Légende de Sainte Ursule", et je vous remercie tout particulièrement des bonnes dispositions que vous témoignez à l'égard des collections de l'Etat.

Je n'ai pas manqué de soumettre votre proposition à la Commission technique, consultative de la Peinture ancienne de nos Musées. Dans sa séance du 18 décembre courant, elle a examiné à fond la question. Elle me charge de vous dire qu'elle ne peut accueillir pareille offre. D'une part, la situation de nos crédits ne nous permet pas, en ces temps, d'engager des dépenses élevées. D'autre part, la Commission estime que le prix que vous demandez dépasse de bien loin la valeur de l'oeuvre; elle croit d'ailleurs que vous ne trouverez pas acquéreur à ce prix.

J'espère bien que cette réponse que je dois vous transmettre de la part de la Commission, ne vous empêchera pas de continuer à avoir les meilleures intentions en faveur des Musées de l'Etat.

Croyez, Révèrende Mère, à l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef,

à Révèrende Mère des Soeurs Noires,
Place Memling,
Bruges

KLINIEK St FRANC. XAV.
(ZWARTE ZUSTERS)

— INWENDIGE ZIEKTEN —

OOSTERLINGENPLAATS
BRUGGE

TEL. 32843

4

Monsieur le Conservateur

En réponse à votre lettre du 28 oct.
je puis vous confirmer que le Con-
seil de notre Communauté après nou-
velle délibération a maintenu sa
décision antérieure et que moyen-
nant autorisation de Monseigneur
l'Evêque on serait disposé à céder
notre fabrique de Saint Urbain.
Monseigneur approuve en prin-
cipe notre décision. Mais il se ré-
serve de donner son approbation
définitive jusqu'à soumission
des conditions.

vous savez dit les domiers d'un
expert local qui est venu étudier
sur place les papiers en por-
tugais d'un expert allemand. Nous
croions pouvoit s'écarter le prix de
vente à un million et demi: l'ou-
me à laquelle il faudrait ajouter
une bonne copie du tableau redé-
couverte montrant le port de la ville
l'expression de mes sentiments
très distingués

J. Constant
Supérieur des Indes

Bruxelles 6 XII/33.

3

28 octobre 1933.

Révérende Mère,

Permettez-moi de vous rappeler la promesse que vous m'avez faite de m'avertir que vous décideriez de vendre le tableau "La Légende de Ste Ursule".

La crise économique diminuant de plus en plus nos moyens d'achats, je vous saurais gré je bien vouloir me dire s'il entre encore dans vos intentions de vous dessaisir de ce tableau, et à quel prix.

Au cas où vous vous décideriez à vendre cette oeuvre, je ne doute pas que vous voudrez la garder en Belgique, et que c'est aux Musées de l'Etat, que vous donnerez la préférence.

Croyez, Révérende Mère, à l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en Chef,

La Révérende Mère des Soeurs Noires,
Place Menling
BRUGES

Monsieur

En réponse à votre lettre
du 2 Nov. dernier je vous laisse
savoir qu'un effet j'ai eu l'im-
pression de vendre mes tableaux,
surtout moi-même l'expérience
je ne suis pas seul à décider
en partie par, si je puis com-
mencer à répondre affirmative du por-
trait, vous savez le portrait
moderne de qui j'en serai part
mon intention d'ailleurs est de
vous donner les autres avant por-
trait.

Recevez Monsieur mes salu-
tions distinguées

J. Courcier
Sup.

Brux 12/11-31

1
2 novembre 1931.

Révérènde Mère,

Il me revient que vous seriez désireuse de vous déssaisir du tableau d'un maître de la fin du XV^e siècle et représentant la "Légende de Ste Ursule".

Je me permets, en ma qualité de conservateur en chef des Musées Royaux, d'insister afin que cette oeuvre reste en Belgique et que vous donniez à nos Musées l'occasion première de l'acquérir.

Je crois pouvoir insister d'autant plus dans ce sens que j'ai été un des premiers à attirer votre attention ainsi que celle de feue Soeur Germaine afin que vous mettiez cette oeuvre en valeur et que vous la conserviez jalousement. C'est moi qui ai fait le choix des oeuvres dispersées dans votre couvent, qui méritaient de former le petit Musée qui est constitué dans un de vos parloir

Si je vous rappelle ceci c'est afin d'obtenir de votre part la permission d'entrer le premier en pourparlers avec vous, et cela en vue de l'acquisition de cette oeuvre, avant tout étranger, pour les Musées de l'Etat.

Si vous le voulez bien, je viendrai vous rendre visite.

Croyez, Révèrende Mère, à mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en Chef,

L. F.

la Révèrende Mère des Soeurs Noires,
Place Memling,

BRUGES.